

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers

Employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie

Chapitre V

DES OUVRIERS DE LA FABRIQUE D'AMIENS

(Epoques des observations mars, avril et juillet 1837)

La fabrique d'Amiens produit des étoffes de coton et de laine, surtout de laine peignée ou d'estame, dont elle mélange souvent les fils avec ceux de soie, de poils de chèvre, de lin ou de chanvre. Cette fabrique est très considérable ; néanmoins ses plus grands établissements rassemblent à peine deux cents ouvriers, beaucoup n'ont qu'un manège pour moteur, et quelques-uns même marchent encore à bras d'hommes, entièrement ou en partie. Dans aucun on ne confectionne tout à fait une pièce d'étoffe; le filateur n'est pas fabricant de tissus, et celui-ci fait presque toujours teindre, imprimer, etc., hors de chez lui, par des entrepreneurs, les pièces dont il avait confié les matières premières aux tisserands.

Cette fabrique n'est pas celle qui a le plus souffert de la crise industrielle de 1830 et 1831, parce qu'alors les alépinés, que la ville et les faubourgs d'Amiens fabriquaient presque seuls, étant devenus à la mode, un grand nombre d'ouvriers leur dut de ne pas manquer de travail ; mais la demande de ces étoffes ayant toujours été en diminuant depuis 1835, et plusieurs articles (les velours de coton surtout), ayant cessé d'être exportés en Espagne, par suite de la guerre civile qui la désolait, j'ai vu, lors de mes deux séjours dans le pays, beaucoup d'ouvriers sans occupation, et, par conséquent, dans une véritable détresse. La plupart n'étaient pas employés plus de trois ou quatre jours par semaine ; partout je n'entendais que plaintes, et je voyais, ou fermer des ateliers, ou tout au moins diminuer, soit le nombre des jours, soit celui des heures de travail. Aussi, pour venir au secours d'un grand nombre de malheureux inoccupés, la mairie d'Amiens se vit-elle dans la nécessité d'en employer plusieurs centaines à des travaux de terrassement.

L'état habituel des ouvriers étant celui qu'il m'est important de faire connaître, je dois, dans ce que je vais en dire, faire avec soin la part de la crise, afin de n'en point confondre les résultats avec l'état habituel dont il s'agit.

La fabrique d'Amiens compte environ 40 000 ouvriers, y compris les enfants. Une moitié habite la ville et ses

faubourgs, l'autre dans un rayon de six à dix lieues. Cette dernière moitié se compose presque exclusivement de peigneurs de laine, de tisserands, de leurs aides ou trameuses, et de coupeurs de velours de coton. Sur les 40 000, près de 10 000 travaillaient directement ou indirectement, en 1836, à la fabrication des alépinés, près de 15 000 à l'industrie cotonnière, et celle de la laine employait le reste. Quand la mode abandonne un article pour en adopter un autre, les ouvriers passent assez facilement de la fabrication du premier à celle du second ; c'est ainsi que le nombre des fileurs de laine a plus que doublé depuis 1828, époque à partir de laquelle beaucoup de filatures de coton ont été changées en filatures de laine.

Les tisserands, leurs aides et les coupeurs de velours, font beaucoup plus de la moitié de tous les ouvriers ; ils travaillent chez eux. Il n'y a d'exception que pour 500 tisserands au plus qui fabriquent en ville, chez les maîtres, des étoffes brochées ou façonnées, et des articles de nouveauté. Presque tous ceux de la campagne se livrent aussi tous les ans, pendant quelques mois, de la fin de juin à la fin de septembre, aux travaux de l'agriculture, et, dans les vallées, surtout dans celle de la Somme, à l'exploitation des tourbières.

Dans les manufactures d'Amiens, comme dans les autres, les sexes sont mêlés partout où la nature du travail ne s'y oppose point.

Dans les temps ordinaires, chez les fabricants, la journée est de quatorze à quinze heures, sur lesquelles on en prend deux ou deux et demie pour les repas. Les ateliers s'ouvrent de six à huit heures du matin, selon la saison. Quelquefois, quand l'industrie prospère, on prolonge le travail ; mais alors tout ce qui excède sa durée habituelle se paie en sus du salaire convenu et dans la proportion de celui-ci. Quant aux ouvriers qui restent chez eux, leur journée est, comme ailleurs, communément plus longue que chez les fabricants, à l'exception toutefois de celle des coupeurs de velours.

En général, les ouvriers d'Amiens demeurent dans la partie basse de la ville, c'est-à-dire dans les plus mauvais quartiers, dans les rues étroites, où les maisons, fréquemment en bois, ont un aspect misérable, et des chambres humides, mal éclairées, mal closes, malsaines. La plupart des logements n'y sont pas de plein pied ; mais à chaque pièce du rez-de-chaussée, répond une chambre au premier étage, un grenier au-dessus de celle-ci, ou quelquefois un grenier seul. On communique de l'une de ces pièces à l'autre par un escalier intérieur, raide, souvent obscur, si étroit qu'on a peine à y passer, et si mal disposé qu'une échelle serait préférable. Quand elles sont occupées par plusieurs locataires, et il en existe beaucoup où c'est ainsi, la famille de l'étage supérieur traverse la chambre de l'autre famille, toutes les fois qu'elle sort ou rentre.

Chacun de ces logements se loue par semaine depuis 1 fr. 50 c. jusqu'à 2 fr. 50 c. ou même 3 fr., selon la rue, la grandeur des pièces, leur nombre et la manière dont elles sont éclairées. 2 fr. est le prix le plus commun. On renvoie ordinairement la famille qui passe quinze jours sans payer ; mais aux époques de crise industrielle, alors que cette famille peut à grand-peine s'acquitter ou qu'elle est tout à fait hors d'état de le faire, on diminue le prix de location ou bien on cesse de l'exiger, car on ne trouverait pas de locataire plus solvable. Les familles les plus aisées paient leur loyer tous les trois mois, et les autres, c'est-à-dire la presque totalité, le paient chaque semaine ou chaque fois qu'elles touchent leur salaire.

Une armoire, une ou deux planches, quelques sièges, quelques poteries, une table, les lits, les ustensiles du métier, tel est l'ameublement de la plupart de ces logements, ou rien ne cache d'ordinaire la nudité et souvent la saleté des murs. On voit aussi parfois, chez les habitants du rez-de-chaussée, les objets d'une sorte de petit commerce. Comme le grenier n'a pas de cheminée, ceux qui l'habitent font leur cuisine au foyer de l'étage inférieur, à moins qu'ils ne puissent monter un poêle chez eux.

Lorsque toute la famille couche dans la même chambre, il est rare que ce soit sur un seul lit : les parents partagent le plus large avec les plus jeunes enfants, les filles ont le second et les garçons le troisième. Il est commun, au reste, que les enfants des deux sexes dorment ensemble jusqu'à l'âge de onze, douze ou treize ans, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils fassent leur première communion ou que le prêtre recommande de les séparer. J'ai vu souvent ces derniers coucher sans draps, mais il y en avait toujours au moins un au lit des grandes personnes, lors même qu'il manquait de matelas.

Dans les faubourgs d'Amiens, où l'on a construit par spéculation beaucoup de maisons pour les ouvriers, les logements ont très généralement le même nombre de pièces que dans la ville ces pièces sont disposées de la même manière l'une au-dessus de l'autre, mais elles sont plus grandes, mieux éclairées, et les fenêtres s'ouvrent sur de larges rues, sur des jardins ou sur la campagne. Elles sont aussi mieux meublées. Chaque

logement se paie d'ordinaire 40 sous par semaine ; un petit jardin d'une à quatre perches en fait souvent partie, sans que le prix en soit toujours augmenté.

Au-delà de trois quarts de lieues de la ville, on ne loue plus à la semaine.

Dans les villages, une chambre à cheminée, un grenier et un petit réduit pour mettre la provision de tourbe, sont loués depuis 20 jusqu'à 32 fr. par an, payables de trois mois en trois mois. Ce logement est celui des plus pauvres tisserands, qui ne cultivent pas un pouce de terre pour leur propre compte. Ajoutez une chambre de plus avec une petite étable à vaches, le prix sera de 33 à 40 fr., et de 50 s'il y a un jardin.

J'ai vu, aux mois de mars et d'avril 1837, par un froid très intense, les ouvriers rester sans feu chez eux dans la ville. Il paraît, au reste, qu'ils s'y chauffent habituellement très mal. Ils n'y brûlent que de la tourbe ; et il en est de même dans beaucoup de communes rurales, où d'ordinaire on leur distribue ce combustible comme aux autres habitants.

A l'époque dont je viens de parler, il y en avait un grand nombre, surtout parmi les femmes mariées, dont les habits paraissaient sales et en très mauvais état ; mais les filles, à partir de quinze à seize ans, étaient mieux vêtues, presque toujours avec propreté, très souvent avec coquetterie. Trois mois plus tard, quand je les observais pour la seconde fois, à une époque de plus grande misère encore, leurs vêtements, ainsi que leurs personnes, étaient beaucoup plus propres, mais nous étions en été,

L'ivrognerie est un vice très commun dans la capitale de la Picardie et dans tous les environs, moins pourtant qu'à Lille, et qu'on ne le croirait sur la foi des journaux qui, depuis quelques années, entretiennent le public de la société de tempérance d'Amiens. Ce vice, assure-t-on, est bien moins commun à la campagne qu'à la ville. Cependant j'ai vu dans la dernière bien moins d'ivrognes qu'à Reims ; mais je m'y trouvais à deux époques où la plupart des ouvriers, sans ouvrage ou à la veille d'en manquer, étaient forcément tempérants. C'est, du reste, comme ailleurs, au cabaret, les dimanches et les lundis, qu'ils s'enivrent, principalement dans l'après-midi et la soirée ils commencent par boire de la bière, et ils finissent par de l'eau-de-vie. La société de tempérance d'Amiens paraît n'avoir aucun effet sur cette habitude ; elle n'en avait pas eu du moins jusqu'au mois de juillet 1837, époque où elle n'avait fait encore que solliciter et recueillir des souscriptions, dans l'unique but de récompenser l'auteur de l'écrit le plus propre à guérir ou à prévenir l'ivrognerie chez le peuple, et couronner l'un des mémoires qui lui avaient été présentés.

Il m'a été affirmé qu'avant l'établissement de cette société, le goût des boissons enivrantes commençait à devenir moins commun dans la ville d'Amiens. Quelques manufacturiers avaient senti, qu'ils devaient d'abord s'opposer au repos du lundi et soumettre à une

amende les ouvriers qui, sans une excuse valable, ne se présentaient pas à l'atelier un jour ouvrable, ou bien s'y présentaient trop tard et en sortaient trop tôt. Plusieurs personnes pensent que cette mesure, aidée jusqu'ici par trop peu de fabricants, a réellement rendu l'ivrognerie moins fréquente. Mais j'en ai entendu d'autres nier cette amélioration. Quoi qu'il en soit, les résultats de la mesure ne sauraient être aussi heureux qu'à Sedan, où elle est bien plus générale ; les petits fabricants d'Amiens laissent souvent leurs ouvriers se reposer les lundis, c'est-à-dire s'enivrer, principalement dans les temps de prospérité de la fabrique, parce qu'ils craignent de les perdre en les mécontentant.

Sans même qu'ils s'enivrent, beaucoup de ces travailleurs, ainsi que beaucoup d'hommes des autres classes ouvrières, boivent tous les matins à jeun, surtout dans la ville, un ou plusieurs petits verres d'eau-de-vie ; habitude que les médecins de l'Hôtel-Dieu regardent comme la cause de maladies de l'estomac très fréquentes chez ces buveurs, et dont les autres seraient exempts.

Il n'est enfin que trop commun de voir à Amiens, comme ailleurs, l'ouvrier assigner chaque semaine à sa femme, sur les gains réunis du ménage, une certaine somme pour les dépenses de la famille, et se réserver l'excédent pour le cabaret. On conçoit qu'avec cette manière de faire, l'ivrognerie doit varier suivant que le chiffre des gains s'élève ou s'abaisse, mais que la famille reste toujours, à peu près, dans une aussi misérable position.

Les jeunes gens des deux sexes ont fréquemment entre eux des rapports intimes, même dès l'âge de quinze ans, surtout dans la ville. En 1821, le maire d'Amiens crut qu'il était du devoir de l'autorité de réprimer des désordres devenus trop scandaleux. Il fit afficher dans la ville un arrêté qui défendait aux fileurs et fileuses des manufactures, de choisir leurs aides parmi les jeunes gens d'un autre sexe que le leur. J'ignore quelles ont été les conséquences de cette mesure.

C'est ici le lieu de parler de jeunes ouvrières, communément des rentrayeuses, à la mise propre, recherchée, qui sont les maîtresses des commis, des contre-maîtres et des fils de fabricants. Le plus souvent, si l'on m'a dit vrai, l'amant ne garde pas dans ses ateliers celle dont il a fait choix, mais la fait passer dans les ateliers d'un autre, à qui il rend le même service. Cet échange complaisant a pour but de cacher un commerce qui ne manquerait pas de se trahir, et de ne point donner un exemple, toujours mauvais, quoique exceptionnel, de relâchement toléré dans le travail. On m'a signalé ce fait dans beaucoup d'endroits, mais nulle part on ne m'en a peut-être autant entretenu que dans la ville d'Amiens.

On ne s'étonnera donc pas, après ces détails, de trouver pour le chef-lieu du département de la Somme, pendant les onze années de 1825 à 1835 inclusivement, sur 6,36 naissances, une illégitime, lorsque le département entier en compte seulement une sur 13,30.

Mais aussi le libertinage et l'ivrognerie sont des vices très communs chez les ouvriers d'Amiens, moins cependant que chez les ouvriers de Lille. Dans les temps ordinaires, beaucoup font du lundi un jour de repos et de débauches. Les ouvriers qui se conduisent le mieux sont les coupeurs de velours, les tisserands travaillant dans leurs propres domiciles, les tisserands peu nombreux des velours d'Utrecht, et surtout ceux qui ayant leurs familles établies à quelques lieues de la ville, vont s'y réunir chaque samedi soir, pour revenir le lundi matin.

A ces détails sur leurs moeurs, il faut en ajouter quelques-uns sur leurs mariages.

352, contractés entre eux seuls, en premières noces, dans la ville d'Amiens, pendant les trois années 1834-1836, donnent les résultats suivants:

La moitié avait été célébrée à 25 ans pour les hommes et à 24 pour les femmes - l'âge moyen était 26 ans trois mois pour ceux-là, 25 ans trois mois pour celles-ci; - c'est à 21 et à 22 ans qu'il y en a eu le plus pour les deux sexes ; - les six septièmes se sont concentrés sur la période de la vie qui se trouve comprise entre 21 et 31 ans pour l'homme, et pour la femme, entre 19 et 30 ans. Enfin, si aux mariages en premières noces on ajoute les autres, ces résultats s'en trouvent si peu modifiés que l'on n'a pas à en changer les termes. Par conséquent, les unions légitimes entre les ouvriers de la fabrique d'Amiens ont lieu, en général, de bonne heure; du moins dans cette ville, et plus tôt que dans les autres villes manufacturières où j'ai fait une semblable recherche.

D'un autre côté, on ne voit pas plus de femmes que d'hommes être mariées à l'âge de 31 ans mais à partir de la trente-huitième année, il y a un peu plus de personnes qui se marient en premières noces parmi les premières que parmi les seconds, preuve évidente qu'un certain nombre de vieilles filles épousent des hommes plus jeunes qu'elles. Deux choses paraissent y déterminer ceux-ci : les épargnes de la femme et l'ascendant de cette dernière sur un jeune homme inexpérimenté.

Je ne sais si les ouvriers de la fabrique d'Amiens produisent beaucoup d'enfants, mais pendant les onze années 1825-1835 inclusivement, le calcul donne, terme moyen, pour la ville entière 3,35 enfants par mariage, et 3,26 dans le département de la Somme. Voilà donc une grande ville, car on n'y a pas compté moins de 46 129 habitants lors du dénombrement de 1836, où la fécondité des unions n'est pas inférieure, quoique restreinte, à celle que l'on observe dans le département pris en masse dont cette ville fait partie. Ce fait n'est pas unique, à beaucoup près, mais il est digne de remarque.

L'instruction élémentaire paraît se propager beaucoup dans la Somme depuis quelques années ; néanmoins, il résulte des renseignements qui m'ont été fournis à cet égard, que ce serait parmi les ouvriers de la fabrique qu'il y aurait, proportion gardée, le moins d'individus sachant lire et écrire.

Presque tous les ouvriers des manufactures d'Amiens ou de ses faubourgs, y demeurent ; les plus éloignés s'y rendent chaque matin de trois quarts de lieue. Quant à ceux qui travaillent à quelque distance de la ville, une demi-lieue est leur plus long chemin. Mais, quel que soit celui qu'ils parcourent pour aller à leurs ateliers, et en revenir, ils ne prennent presque aucune précaution contre les intempéries ; j'ai même vu peu de femmes porter un parapluie lorsqu'il pleuvait.

L'espace et la lumière ne manquent pas, ou manquent rarement dans les manufactures de la fabrique d'Amiens. J'en connais même une où l'on a joint à un très vaste atelier de peignage un vestiaire où, en arrivant, les 50 à 60 peigneurs de cet atelier déposent le vêtement propre avec lequel ils s'y rendent, pour le reprendre en sortant. C'est seulement chez les petits entrepreneurs de tissage, que les ateliers ne sont pas toujours ni assez grands, ni assez aérés, surtout dans la ville.

Le salaire se paie chaque semaine, excepté aux tisserands qui le reçoivent, comme partout, en livrant leurs pièces. En supposant les ouvriers employés toute la semaine, ils gagnaient pendant mon premier séjour dans la capitale de la Picardie, savoir (voir tableau ci-contre).

Ces salaires qui paraissent d'abord ne pas s'éloigner beaucoup de ceux que l'on payait en 1834, lors de l'enquête commerciale, sont cependant bien au-dessous ; car ils supposent les ouvriers occupés chaque semaine pendant six journées entières. Or, telle n'était pas, comme je l'ai déjà dit, la position de tous quand j'étais à Amiens : le manque d'ouvrage pendant un ou plusieurs jours, ou la diminution du nombre des heures de travail, réduisait les gains d'un très grand nombre d'entre eux. D'autres enfin étaient complètement sans travail ; et, dans quelques filatures, des fileurs dont on venait d'arrêter ou de supprimer les métiers, faisaient la besogne des rattacheurs, Ce n'est pas tout : sur les minces salaires de la plupart des tisserands, il faut encore diminuer les frais de dévidage ou bobinage de la trame. Mais aussi, d'un autre côté, beaucoup d'entre eux, principalement ceux qui tissent les velours de coton et les escots, travaillent souvent pour leur propre compte : ils achètent les fils dont ils ont besoin, et ils vendent ensuite, à prix débattu, leurs pièces aux négociants de la ville. De cette manière, des tisserands qui seraient peu rétribués par les maîtres, font quelquefois, quand les temps sont bons, des bénéfices assez forts comme fabricants.

On peut admettre, je crois, pour la première époque où j'étais à Amiens (mars et avril 1837), et toujours dans la supposition d'un travail non interrompu, que communément

Un homme gagnait par semaine de 8 à 14 fr.

Une femme, qui ne tissait pas, de 4 à 5 fr.

Beaucoup, à cause des soins à donner à leurs enfants et au ménage, pas plus de 2 à 3 fr.

Un jeune homme de 14 à 16 ans, de 3 à 5 fr.

Un enfant plus jeune, de 2 à 3 fr.

Mais au mois de juillet, c'est-à-dire au plus fort de la crise, j'ai vu des ateliers de tissage à la Jacquart où les ouvriers, réduits au tiers de ce qu'ils étaient trois mois auparavant, ne gagnaient plus que 23 sous par jour, au lieu de 32 à 40 sous. Au reste, les tisserands encore occupés, avaient tous subi, proportion gardée, une aussi forte diminution.

Mais comme ils quittent leurs métiers une partie de l'année, pour les travaux de l'agriculture et l'extraction de la tourbe, ils trouvent dans le passage d'une occupation à l'autre le moyen de gagner toujours quelque chose, et dans le prix élevé de leur main-d'oeuvre pendant le peu de semaines qu'ils travaillent à l'exploitation des tourbières, le moyen de se contenter de très petits gains en d'autres temps ; voilà comment ils peuvent vivre et fabriquer des étoffes à bon marché. La famille, logée dans sa propre maison, est bien plus heureuse, surtout si elle possède un petit jardin et exploite seulement un hectare de terre. Alors, elle peut toujours élever un ou deux porcs et, dans les villages qui jouissent d'une grande prairie communale, avoir une vache, du moins pendant l'été. A deux lieues d'Amiens, on commence à rencontrer un bon nombre de ces tisserands petits propriétaires.

Les ouvriers de cette ville ne sont pas, en général, aussi bien nourris que ceux de Lyon, Rouen, Reims et Sedan. Chaque famille mange cependant deux ou trois fois par semaine de la soupe grasse ; mais il n'y entre le plus souvent qu'une demi-livre de viande de boucherie ou bien un quarteron de petit salé, et, leur pain est communément de moins bonne qualité. Tous font maigre les vendredis, à l'exception de ceux qui vivent dans les pensions. Enfin, ils n'ont ordinairement que du pain au déjeuner et au goûter ; mais parmi les plus aisés et dans les bons moments, un très grand nombre de femmes et même beaucoup d'hommes prennent chaque matin du café au lait.

Dans les campagnes, on consomme moins de viande, de viande de boucherie surtout, avec plus de légumes et de laitages. Le pain y est aussi moins blanc, moins bon qu'en ville ; chaque ménage fait ordinairement le sien tous les quinze jours ; j'ai trouvé celui des plus pauvres tout à fait bis et de mauvais goût.

L'eau est la boisson habituelle ; mais dans les campagnes beaucoup d'hommes boivent du cidre, et dans la ville de la petite bière coupée d'eau.

La femme sans parents ni mari, et qui travaille dans les manufactures d'Amiens, se met très souvent en demi-pension chez une pauvre famille dont elle partage la chambre. Pour une vingtaine de sous par semaine, on lui fournit un lit où elle couche seule, et pour 18, 20 ou 24 sous de plus une portion du mets que la famille prend à son souper, avec même un verre de petite bière. Mais elle achète son pain, et chaque jour elle fait pour quatre sous un repas dans le voisinage de l'atelier où elle est employée ; il se compose d'un bouillon gras et d'une

petite portion de la viande et des légumes qui ont servi à le faire.

Il en coûte de 20 à 24 sous par semaine dans les pensions d'hommes pour partager un lit avec un camarade et avoir chaque jour deux bouillons, un gras au dîner et l'autre maigre au souper. Tout le reste se paie à la portion (ordinairement 4 sous), et un ouvrier n'en prend qu'une à chacun de ses deux grands repas. Il y ajoute le plus souvent une bouteille de bière très légère coupée d'eau, et qu'il paie un sou. Lui-même, enfin, achète son pain, quand on ne le lui fournit pas au prix du boulanger.

Une famille, composée du père, de la mère et de deux enfants en très bas âge, peut vivre dans la ville si elle gagne 14 ou 15 fr. par semaine. Si elle n'en a que 12 elle vit à peine. Avec moins, elle est dans une grande misère: elle ne paie pas ou paie fort mal son loyer, et elle ne peut se passer des secours de la charité. Il n'y a d'épargne, et par conséquent d'amélioration possible, que pour la famille dont les salaires s'élèvent au-dessus de leur moyenne, en supposant d'ailleurs qu'elle n'ait aucune charge, qu'elle ne subisse point de chômage, qu'elle soit économe, rangée, sobre, et que tous ses membres se portent bien. Quant aux hommes isolés et dans la force de l'âge, ils pourraient presque toujours faire des épargnes, mais ils en font rarement. Ici, comme ailleurs, les ouvriers de la campagne sont les plus économes, surtout lorsqu'ils ont une petite exploitation rurale.

Une seule personne a pu me donner des détails sur l'état ancien des ouvriers d'Amiens : selon elle, ces ouvriers habitaient autrefois, dans les mêmes quartiers, des pièces fréquemment en contre-bas de la rue, plus humides, plus malsaines que celles où nous les voyons aujourd'hui, mais ils y étaient moins nombreux et moins rapprochés. Ils mangeaient de la viande une seule fois par semaine, le dimanche, et leur pain était moins blanc, moins bon que celui qu'ils ont à présent ; le café au lait leur était inconnu, et ils avaient généralement plus de conduite et d'économie. Enfin, comme la fabrique n'occupait pas alors, proportion gardée, autant d'enfants, ceux-ci restaient plus longtemps à la charge de leurs familles.

J'étais en Picardie à une époque de grande gêne et de privations inaccoutumées pour les ouvriers : c'est dire qu'ils n'étaient pas contents, mais ils subissaient leur sort avec beaucoup de patience et de résignation. Ils offrent très généralement toutes les apparences de la santé: les jeunes femmes, surtout les filles, ont une fraîcheur de teint, une coloration de visage fort remarquable, que j'ai vu contraster avec la pâleur et la maigreur de beaucoup de femmes mariées et plus particulièrement de celles qui étaient ou avaient été nourrices. Ce mauvais état des dernières résulte toujours, m'a-t-on dit, du long temps (dix-huit mois ou deux ans), pendant lequel beaucoup donnent le sein à leurs nourrissons ; mais à l'époque où j'étais à Amiens, la misère, produite par la crise industrielle, pouvait y contribuer aussi.

Je ne puis taire ici une cause particulière de ruine pour la santé des jeunes ouvriers dans les petites filatures qui manquent d'un moteur général. Cette cause, sur laquelle l'attention de la mairie d'Amiens a été appelée deux fois, à ma connaissance, par le conseil des prud'hommes de la ville, consiste à faire mettre en mouvement, par des enfants, les machines à filer ou à carder, au moyen d'une manivelle à laquelle on fait décrire, avec la main, un cercle dont le point supérieur passe à cinq pieds des planchers, et à exiger ainsi de ces enfants plus qu'il ne convient à leur faiblesse et à leur taille. Je ne parlerais pas de cet abus du pouvoir des fileurs sur leurs aides, s'il n'avait été dénoncé à l'autorité municipale par le conseil des prud'hommes, et si une double enquête n'était venue confirmer les assertions de ce conseil.

Curieux de savoir si les résultats du recrutement de l'armée offraient des différences entre les ouvriers et les autres habitants, j'ai fait à la mairie d'Amiens un relevé des registres où ces résultats se trouvent consignés. Malheureusement ces registres n'ont pas toujours été bien tenus ; et, d'un autre côté, ayant été forcé de quitter Amiens au milieu de ma recherche, celle-ci n'a pu comprendre que deux quartiers des quatre qui composent la ville.

Mon relevé embrasse la période de 1820 à 1834 ; voici les faits qui en ressortent:

Dans le quartier sud-est, habité, proportion gardée, par un petit nombre d'ouvriers de la fabrique		
Dans le quartier nord-est, habité, proportion gardée, par un grand nombre d'ouvriers de la fabrique		
• Nombre total des jeunes hommes recensés pendant les quinze années de la période	1498	1192
• Nombre d'hommes examinés pour former les contingents	762	726
• Sur les hommes examinés par les conseils de révisions, il paraît qu'il en a été fourni à l'armée	349	356
• Et qu'on a exempté	413	370

Par conséquent, c'est dans le quartier de la ville plus particulièrement habité par les ouvriers de la fabrique, qu'il y a, proportion gardée, le moins d'hommes propres au service militaire.

J'ai voulu savoir si les diverses causes d'exemption, qui se rapportent à la bonne ou à la mauvaise constitution, confirmaient cette première donnée. J'ai trouvé :

Exemption du service militaire	Dans le quartier nord-est	Dans le quartier sud-est
Pour défaut de taille	57	39
Pour difformités	44	46
Pour faiblesse de constitution	51	33

Ces seconds faits viennent appuyer les premiers.

J'ai recherché, en outre, s'il n'y avait pas de rapports entre les professions, d'une part, et les exemptions du service militaire, de l'autre, pour cause d'infirmités, de maladies, de faiblesse de constitution et de défaut de

taille. Ici, je n'ai plus eu égard aux quartiers de la ville, mais j'ai divisé les professions des conscrits en deux classes ou catégories: celles qui font supposer la misère, ou au moins la gêne.

Voici les résultats de ce travail :

Les hommes âgés de 20 à 21 ans ont été trouvés d'autant plus souvent aptes au métier des armes, par leur taille, leur constitution, leur santé, qu'ils appartenaient à la classe aisée de la population, et d'autant moins souvent, qu'ils appartenaient à la classe pauvre, à la classe ouvrière de la fabrique. Contre cent hommes supposés propres au service, quatre-vingt-treize ne l'étaient pas dans la première catégorie, et jusqu'à deux cent quarante-trois dans la seconde. Cette différence est énorme.

Les mêmes résultats se montrent également, si, au lieu d'avoir égard aux professions des conscrits eux-mêmes, on a égard à celles de leurs parents. Sur cent hommes bons pour l'année, soixante-dix-huit seulement ne le seraient pas, parmi les fils des personnes dont la condition sociale annonce l'aisance, et jusqu'à deux cent cinq parmi les fils d'ouvriers.

A. PROFESSIONS DES CONSCRITS EUX-MEMES

	Trouvés aptes au service militaire	Trouvés impropres au service militaire
Pour la première catégorie		
Commis	10	14
Couvreurs	4	2
Employés	6	8
Etudiants	9	8
Menuisiers	10	6
Propriétaires	3	1
	42	39
Pour la seconde catégorie		
Cordonniers	4	8
Coupeurs de velours de coton	5	18
Fileurs et ouvriers des filatures	5	24
Journaliers		5
Maçons	3	6
Manœuvres		3
Porte-faix	1	4
Tailleurs d'habits	5	12
Teinturiers	10	22
Tisseurs ou tisserands	30	51
	63	153

B. PROFESSIONS DES PARENTS

	Trouvés aptes au service militaire	Trouvés impropres au service Militaire
Pour la première catégorie, fils de		
Commis	1	
Couvreurs	5	3
Employés	2	3
Etudiants	4	1
Menuisiers	3	3
Propriétaires		
Agents de change		2
Avocats ou avoués	2	
Courtiers	2	2
Fabricants	3	2
Marchands de farine	2	
Filateurs		1
Juges		2
Médecins	1	1
Meuniers	1	2
Négociants	3	3
Notaires		2
Rentiers	6	4
	37	31
Pour la seconde catégorie, fils de		
Cordonniers	3	6
Coupeurs de velours	5	10
Fileurs et ouvriers des filatures	2	1
Journaliers	7	12
Maçons	1	3
Manœuvres	1	7
Porte-faix	6	11
Tailleurs d'habits	2	3
Teinturiers	8	16
Tisseurs ou tisserands	24	50
Batteurs de coton		1
Chiffonniers		1
Commissionnaires		1
Couturières		2
Déjvideuses	1	
Doubleuses	4	4
Lessiveuses	1	4
Ravaudeuses	1	3
	66	135

Ainsi, dans l'une comme dans l'autre combinaison, on trouve que les hommes sont généralement plus grands, plus forts, plus robustes et mieux constitués dans les classes aisées, que dans les classes pauvres, du moins dans la moitié d'Amiens, pour laquelle j'ai fait cette recherche, et pendant les années qu'elle embrasse.

Les ouvriers de cette ville ont fait, jusqu'ici, très peu de dépôts à la caisse d'épargne, même alors que l'état de la fabrique était le plus prospère. Lorsque, dans l'ensemble de la France, le nombre des livrets ouverts le 31 décembre de chacune des années 1835, 1836 et 1837, était plus grand pour les ouvriers que pour les domestiques, le contraire existait dans le chef-lieu du département de la Somme, où les seuls ouvriers de la fabrique entrent pour près de moitié dans la population. Quant aux ouvriers de la campagne, bien qu'ils soient,

en général, plus économes, ils placent encore moins leur argent à la caisse d'épargnes : ils préfèrent le garder.

Je n'ai pas trouvé à Amiens, ni dans les campagnes voisines, une seule de ces utiles sociétés qui existent dans un grand nombre de villes, pour venir au secours de leurs associés malades ; mais il y a des fabricants qui, au moyen d'une petite retenue faite sur les salaires (2 à 4 sous par semaine), ont créé une caisse des malades pour leurs manufactures. Parmi ces maîtres, les uns y versent le montant des amendes imposées aux ouvriers qui s'absentent des ateliers, sans permission ni excuse suffisante ; les autres, ne consultant que leurs intérêts, gardent au contraire pour eux-mêmes le montant de ces amendes, comme une indemnité du tort que leur fait un retard dans la fabrication.

Un septième des habitants d'Amiens est habituellement secouru par le Bureau de Bienfaisance mais la crise de 1837 a dû y augmenter beaucoup le nombre des indigents. Cette ville n'avait encore, d'ailleurs, qu'une salle d'asile pour les jeunes enfants, pendant les deux séjours que j'y ai faits.